

DOSSIER D'INSCRIPTION



SINUO

3^{ème} édition Salon national de l'itinérance douce

25 & 26
SEPTEMBRE
2021

VILLAGE
PORTUAIRE
DE DECIZE

Le rendez-vous national

des nouveaux modes
de déplacements



SINUO

Salon
national
de l'itinérance
douce

25, 26
SEPTEMBRE
2021

VILLAGE
PORTUAIRE
DE DECIZE

Nom ou raison sociale.....

Nom et qualité du responsable

Adresse

.....

Code Postal Ville

Téléphone Mobile

Email Site

Numéro de registre

RCS RM Siret

ENGAGEMENT

L'exposant soussigné, s'engage à participer au Salon Sinuo, à se conformer sans réserve ni exception, aux conditions du présent règlement dont il reconnaît avoir pris connaissance, ainsi qu'aux prescriptions d'ordre, d'assurances, de sécurité et de police ou autres décidées à tous moments par la Communauté de Communes Sud Nivernais.

L'exposant s'engage à :

- Le maintien de son stand ouvert et approvisionné aux heures d'ouverture du salon et le déménagement de son stand seulement à partir de 18h00 le dimanche 26 septembre 2021.
- Verser le montant de la réservation (50% du total TTC) joint à la présente demande. Le solde de la réservation sera versé en tout état de cause avant le 26 août 2021.

La Communauté de Communes Sud Nivernais s'engage à :

- Accueillir dans les meilleures conditions les exposants.
- Promouvoir le salon en lançant une vaste campagne nationale de communication avec un site internet renouvelé et des partenaires bénéficiant d'une grande notoriété.
- Prévenir les exposants avant le 16 mars en cas d'annulation du salon due à des raisons indépendantes de sa volonté.

ANNULATION

Toute renonciation à participer au Salon Sinuo devra être signifiée par lettre recommandée. En fonction de la date de réception du courrier, les sommes versées, acquises à la Communauté de Communes Sud Nivernais seront les suivantes :

- Avant le 26 août 2021 : 50 % HT de la valeur locative de l'emplacement
- En cas de désistement intervenant après le 26 août 2021 l'exposant ne pourra prétendre à aucun remboursement des sommes versées et sera redevable du solde de sa facture.

CONTACT :
Communauté
de Communes
Sud Nivernais
Port de Decize
58300 Decize
Tél : 03 73 15 00 07
email : sinuo@ccsn.fr
www.sinuo.fr

Date, Cachet et Signature





SINUO

Salon
national
de l'itinérance
douce

25, 26
SEPTEMBRE
2021

VILLAGE
PORTUAIRE
DE DECIZE



CONDITIONS GÉNÉRALES

Ces prix comprennent l'accès au wifi et l'électricité.

- Acompte de 50% dès l'envoi de la demande d'inscription
- Règlement du solde avant le 26 août 2021
- Règlement par virement bancaire ou par chèque à l'ordre de la Communauté de Communes Sud Nivernais RIB page suivante

GRANDES ENSEIGNES DE LA DISTRIBUTION

Espace pré équipé comprenant un barnum

	Prix	Quantité	Total
Les 9 m ²	600 € HT		
Les 9 m ² supplémentaires	500 € HT	x	=
			TVA 20 %
			Total TTC
			Acompte 50 %
			Reste dû

COLLECTIVITÉS-OFFICES DE TOURISME

Espace pré équipé comprenant un barnum

	Prix	Quantité	Total
Les 9 m ²	490 € HT		
Les 9 m ² supplémentaires	400 € HT	x	=
			TVA 20 %
			Total TTC
			Acompte 50 %
			Reste dû

COMMERÇANTS-PETITS ARTISANS

Espace pré équipé comprenant un barnum

	Prix	Quantité	Total
Les 9 m ²	250 € HT		
Les 9 m ² supplémentaires	200 € HT	x	=
			TVA 20 %
			Total TTC
			Acompte 50 %
			Reste dû

CONTACT :
Communauté
de Communes
Sud Nivernais
Port de Decize
58300 Decize
Tél : 03 73 15 00 07
email : sinuo@ccsn.fr
www.sinuo.fr

Pour tout aménagement de stand pouvant faire l'objet d'une demande de devis complémentaire (location de mobilier, besoin spécifique...)
nous consulter au 03 73 15 00 07.



SINUO

Salon
national
de l'itinérance
douce



**VILLAGE
PORTUAIRE
DE DECIZE**

Identifiant national de compte bancaire - RIB

Banque	Guichet	N° Compte	Clé	Devise
30001	00594	C5890000000	441	EUR

Trésorerie de Decize

Identifiant international de compte bancaire

IBAN (Internatioanal Bank Account Number)					
FR73	3000	100594C5	8900	0000	044

BIC (Bank Identifier Code)
BDFEFRPPCCT

CONTACT :
Communauté
de Communes
Sud Nivernais
Port de Decize
58300 Decize
Tél : 03 73 15 00 07
email : sinuo@ccsn.fr
www.sinuo.fr



SINUO

Salon
national
de l'itinérance
douce

25, 26
SEPTEMBRE
2021

VILLAGE
PORTUAIRE
DE DECIZE

FICHE TECHNIQUE

DOSSIER D'INSCRIPTION

5

INSCRIPTION CATALOGUE

RAISON SOCIALE :

.....

Toute inscription au catalogue non parvenue avant le 3 septembre 2021 ne pourra être prise en compte. Les informations rédigées, ci-dessous, seront retranscrites dans le listing officiel, telles que vous les aurez notées.

Adresse

Code Postal Ville

Téléphone Mobile

Email Site

Produit exposés

ACTIVITÉ : Bateau Vélo Randonnée pédestre

Précisez plus spécifiquement votre activité :

vendeurs de produits ou prestataires de services, types de produits...

Donnez-nous votre texte et votre slogan !

.....

.....

.....

INFORMATIONS PRATIQUES

Lieu : Port de Decize, La Jonction – 58300 Decize

Accueil exposants : Parking à proximité réservé aux exposants (1 véhicule par stand), Présentation des exposants dans le programme

Montage des stands : Vendredi 24 septembre : 14h00 - 19h00

Démontage des stands : Dimanche 26 septembre : impérativement le dimanche soir à partir de 18h00

Dates et heures Samedi 25 septembre : 10h00 - 19h00

d'ouverture au public : Dimanche 26 septembre : 10h00 - 18h00

Badges : Les badges vous seront remis à l'accueil lors de votre installation.

Assurance : Prenez connaissance des articles 10.01 et 10.02 du règlement Foires Salons et Congés de France. Joindre obligatoirement une attestation d'assurances.

La Communauté de Communes Sud Nivernais décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol lors de votre installation.



CONTACT :
Communauté
de Communes
Sud Nivernais
Port de Decize
58300 Decize
Tél : 03 73 15 00 07
email : sinuo@ccsn.fr
www.sinuo.fr

Admission au Salon Sinuo

Admission au Salon Sinuo

1. La demande d'admission doit être remplie sur l'imprimé ci-joint. Elle doit être dûment complétée et signée par une personne habilitée à représenter la société exposante.
2. La personne, physique ou morale, désireuse de louer un stand doit prendre connaissance du présent règlement et l'accepter sans réserve. Elle doit certifier sur l'honneur bénéficier d'une assurance Responsabilité civile.
3. La demande d'admission doit être accompagnée du règlement de l'acompte demandé, à l'ordre de la Communauté de Communes Sud Nivernais. Après sa réception, l'engagement deviendra ferme, et irrévocable.

Assurance

4. L'organisateur est assuré en Responsabilité Civile. Il ne répond pas des dommages que les exposants pourraient occasionner aux tiers. La Communauté de Communes Sud Nivernais décline toute responsabilité concernant les dommages et préjudices qui pourraient être subis par les exposants pour quelque cause que ce soit (retard, sinistre, vol ou destruction du matériel d'exposition...).
5. La Communauté de Communes Sud Nivernais est exonérée de toute responsabilité concernant les dommages et préjudices qui pourraient être subis par les exposants pour quelques causes que ce soit : retard dans l'ouverture, fermeture ou destruction des stands, incendie, dommages quelconques par exemple. En cas d'annulation qui ne serait pas imputable à l'organisateur, il serait tenu au remboursement des sommes versées après déduction des frais engagés pour la préparation du Salon Sinuo.
6. La Communauté de Communes Sud Nivernais décline toute responsabilité en cas de vol, disparition ou destruction de matériel appartenant aux exposants. Chaque exposant doit être assuré contre le vol et les dommages.

Utilisation du stand et produits

7. L'exposant ne peut présenter sur son stand que les produits ou services indiqués sur sa démarche d'admission. Il ne peut faire de publicité sous quelque forme que ce soit pour des tiers ou des produits ou services autres que ceux indiqués dans sa démarche d'admission.
8. Il est interdit de céder ou sous-louer tout ou partie de l'emplacement attribué.
9. Il doit être en possession sur le Salon Sinuo de tous les documents ou certificats concernant les matériaux utilisés sur son stand afin de les présenter à la demande de la commission de sécurité. Les exposants devront avoir terminé leurs installations comme indiqué dans la rubrique "Informations pratiques".
10. La tenue des stands doit être impeccable. Les emballages en vrac doivent être invisibles pour le public.
11. Le stand doit être occupé en permanence pendant les heures d'ouverture par une personne accréditée.

Plan et stationnement

12. La Communauté de Communes Sud Nivernais établit le plan du Salon Sinuo et effectue la répartition des stands en tenant compte le plus largement possible des désirs exprimés par les exposants.
13. Le stationnement n'est possible le long de la tente du Salon Sinuo qu'un court moment, pour décharger ou charger son véhicule. Une place de parking sera réservée à chaque stand à proximité du Salon Sinuo.

Sécurité

14. La décoration des stands est effectuée par les exposants et sous leur responsabilité exclusive en respectant les normes de sécurité en vigueur. Ils doivent être en possession de tous les documents ou certificats nécessaires pour les présenter à la demande.
15. Les exposants ne doivent pas obstruer les allées ni empiéter sur elles et en aucun cas gêner leurs voisins. En particulier, l'usage d'une sonorisation sur les stands est interdit.
16. Les exposants sont tenus de connaître et de respecter les mesures de sécurité imposées par les pouvoirs publics ou prises par la Communauté de Communes Sud Nivernais.

Installation et démontage

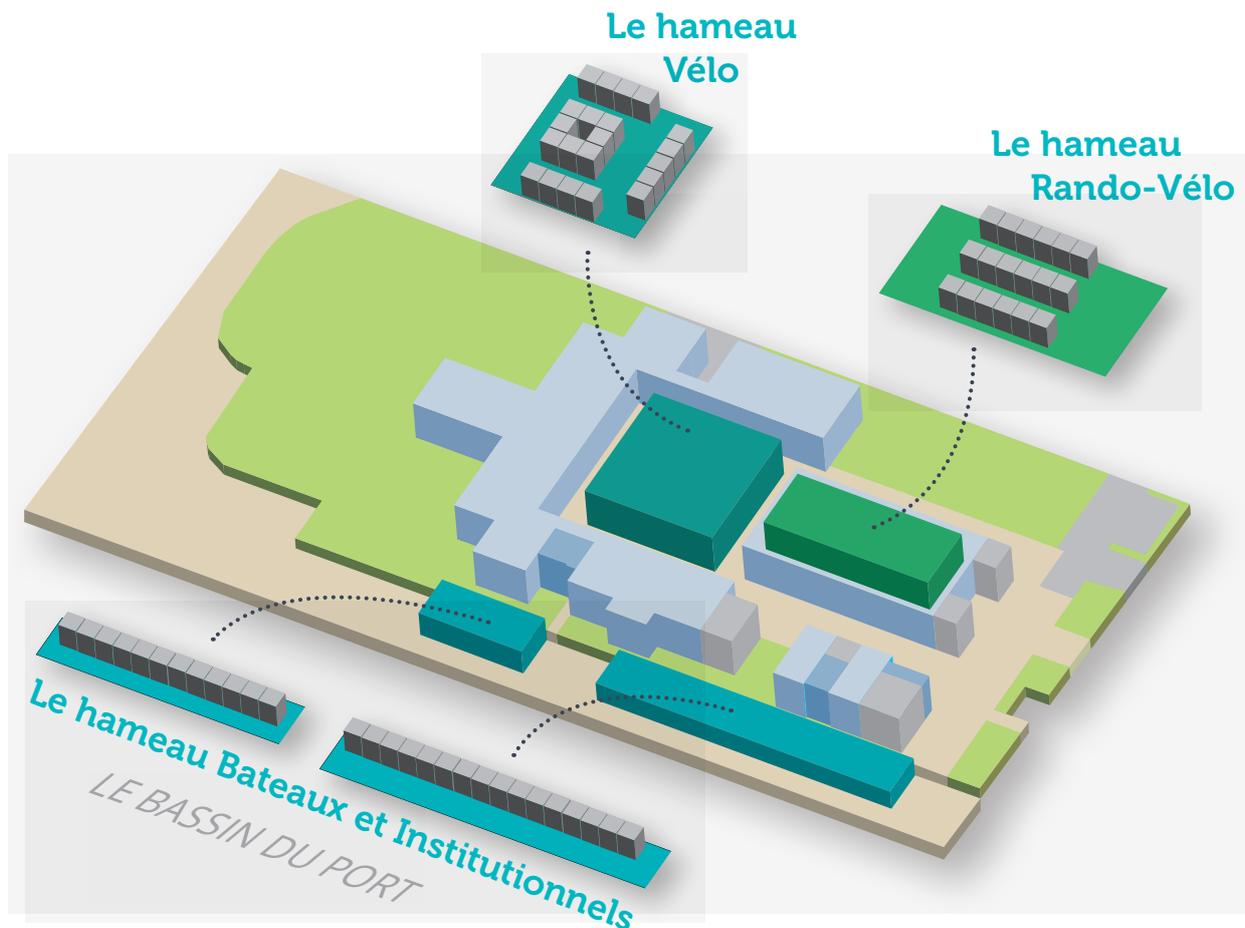
17. L'installation se fera le vendredi 24 septembre 2021 entre 14h et 19h. Aucune installation autorisée en dehors de ces horaires.
18. Le démontage se fera le dimanche 26 septembre 2021 - impérativement après 18 heures - le démontage doit être achevé le dimanche soir.
19. Les exposants devront laisser les emplacements, décors, matériel mis à leur disposition dans l'état où ils les auront trouvés. A défaut de signalement par l'exposant et de constatation par les 2 parties de toute détérioration constatée sera à la charge de l'exposant.
20. Tout litige survenant dans l'exécution de ce règlement est de la compétence exclusive des Tribunaux situés dans le ressort du siège social de l'organisateur.

Date, Cachet et Signature

COORDONNÉES GPS

Port de Decize La Jonction, 58300 Decize, France
Latitude : 46.82311 | Longitude : 3.455957

PLAN DU SITE



INFORMATIONS PRATIQUES

L'ensemble du site est placé sous vidéosurveillance y compris le parking exposants. Vous aurez droit à un véhicule par exposant pour le parking situé à proximité. Sachez qu'il y aura des maîtres-chiens durant les nuits du vendredi au samedi ainsi que celle du samedi au dimanche, afin de sécuriser dans les meilleures conditions vos stands.

Pour tout aménagement de stand pouvant faire l'objet d'une demande de devis complémentaire (location de mobilier, besoin spécifique...) nous consulter au 03 73 15 00 07.